

**Initiatives économiques populaires,
démocratie et développement :
les défis actuels de l'Afrique de l'Ouest**

**Cahier synthèse du Colloque qui s'est tenu les 7 et 8 mai
2003 à l'Université du Québec en Outaouais**

Nathalie McSween et Nathalie Proulx
(sous la direction de Louis Favreau)

Note sur les auteurs :

Nathalie McSween termine un diplôme de premier cycle en Sciences politiques et en développement international à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Elle est aussi adjointe à la coordination à la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC). Nathalie Proulx est étudiante à la maîtrise en développement régional à l'UQO et est aussi assistante de recherche à la CRDC. Louis Favreau est sociologue et titulaire de la CRDC. Il est également chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, l'entreprise et les syndicats (CRISES) et dans une Alliance de recherche Universités-Communautés (ARUC) en économie sociale.



**Chaire de recherche du Canada en
développement des collectivités**

Série Comparaisons internationales, numéro 5
ISBN : 2-89251-169-0


 **Université du Québec en Outaouais**
Septembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Compte-rendu.....	7
Mali.....	9
Mauritanie.....	10
Sénégal.....	12
Togo.....	13
DISCUSSIONS EN PLÉNIÈRE.....	14
1) Le rôle de l'État dans le développement.....	14
2) Le rôle des ONGI dans le développement local.....	15
3) Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est-il porteur d'un meilleur développement pour l'Afrique ?.....	16
4) L'économie populaire en Afrique de l'Ouest peut-elle être le creuset d'une véritable économie sociale et solidaire et à quelles conditions ?.....	18
Synthèse des travaux de mercredi par Abdou Salam Fall.....	19
L'Économie sociale et solidaire du Québec dans la coopération internationale.....	21
La dynamique Lima-Québec-Dakar.....	24
Documentation proposée.....	27
Annexe 1: programme du colloque.....	28
Annexe 2: les conférenciers.....	30

Introduction

En mai dernier (2003), la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) organisait un colloque sur l'économie sociale et le développement local en Afrique de l'Ouest. Ce colloque a pris appui sur quatre études monographiques nationales de caractère exploratoire (un premier état des lieux dans chaque pays). Des monographies nationales ont donc été produites sur le Mali (Youssouf Sanogo), sur le Togo (Yao Assogba, chercheur à la CRDC et Youssouf Sanogo), sur le Sénégal (Sambou Ndiaye, doctorant en sociologie à l'UQAM et stagiaire à la CRDC) et sur la Mauritanie (Habiboulah Kane, doctorant mauritanien en stage à la CRDC). Ce colloque s'appuyait également sur des travaux en cours portant sur les interventions de coopération internationale d'organisations de coopération internationale (OCI) canadiennes et québécoises¹.

La problématique du colloque initié par la CRDC

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) ont ouvert une brèche dans les modèles de développement déjà présents en Afrique de l'Ouest, ce qui a durement secoué les États et les populations qui en ont subi le contre-coup. Simultanément le secteur coopératif traditionnel, fortement lié au modèle «développementaliste» antérieur, n'a pu offrir d'alternatives nouvelles. On a alors assisté à la montée en puissance d'une économie informelle. Mais un nouveau développement local et une nouvelle économie sociale (dans le creuset de l'économie populaire), s'appuyant sur les mouvements associatifs, ont également émergés : regroupements villageois, gouvernements locaux investis dans le développement local en milieu urbain, finances solidaires, nouvelles mutuelles de santé, nouvelles formes de coopération internationale (plus décentralisée, plus partenariale)...

Le colloque se voulait un levier pour mieux comprendre les enjeux et défis du développement de l'Afrique de l'Ouest à partir de ces initiatives populaires qui ont surgi pour faire face à cette mondialisation néolibérale portée par les grandes institutions financières internationales à l'origine des PAS.

La grille des travaux de recherche sur l'Afrique de l'Ouest à la CRDC

Le colloque a été appuyé par un travail préalable de recherche pour chaque pays concerné. Les dits travaux se sont d'abord traduits par un premier cahier de la CRDC² dans lequel on retrouve les monographies nationales construites à partir des éléments suivants :

1. Partie descriptive : les initiatives économiques populaires

¹ Dans le cadre de travaux plus généraux qui ont donné lieu à l'ouvrage suivant : FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, collection PPSE, Québec, 251 pages.

² Favreau, L. (direction) avec Y. Assogba, H. Kane, S. Ndiaye et Y. Sanogo (2003), *Création de richesses en contexte de précarité : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest*. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 3, UQO, 109 pages.

a) Bref cadrage historique: l'évolution du marché du travail (montée du secteur informel, augmentation du chômage...) et évolution des politiques publiques (ou des institutions internationales présentes localement) en matière d'emploi; puis, l'évolution de la place et du rôle des initiatives économiques populaires en général dans le contexte socio-économique national. Période privilégiée : la dernière décennie (1990-2000). Périodes évoquées : 1960-1990.

b) Typologies des différentes formes d'initiatives économiques populaires qui se sont développées, surtout dans la dernière décennie dans chaque pays (1990-2000) : associations du secteur informel, fonds de développement, initiatives de développement local (regroupements villageois, conseils de quartier en milieu urbain...), émergence de mutuelles de santé, de caisses d'épargne et de crédit...

2. Partie analytique : la contribution de ces initiatives économiques populaires

a) Les résultats atteints par les expériences (emplois créés, qualité et impact de ces initiatives dans la communauté, etc.), leurs atouts ainsi que leurs limites.

b) Les politiques publiques (nationales ou internationales) vis-à-vis de ces expériences: les différentes formes de soutien ou d'absence de soutien et leur évolution, la présence ou non des pouvoirs publics de différents niveaux, les effets positifs et négatifs de ces interventions publiques (effets structurants ou déstructurants, mobilisateurs du milieu ou contraignants)...

c) Les conditions de réussite ou de développement des expériences économiques populaires.

3. Partie prospective : quelques conclusions

a) Défis actuels auxquels sont confrontées ces initiatives économiques populaires.

b) Pistes pour le renouvellement de ces initiatives et une plus grande contribution au développement

Participants

Un invité international était présent : **Abdou Salam Fall**, sociologue, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) à Dakar, coordonnateur du programme de recherche «Création de richesses en contexte de précarité» (CRCP) et animateur du comité d'organisation de la 3^e rencontre internationale (Dakar 2005) a co-animé les travaux de ce colloque avec le titulaire de la CRDC, **Louis Favreau**. Notre invité international a pu, suite aux présentations et échanges sur les monographies nationales, présenter un portrait général des enjeux actuels en Afrique de l'Ouest³.

³ FALL, A.SALAM et O.S. SY (2003), Les économies domestiques Ouest-africaines dans un contexte de mondialisation. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 2, UQO, 28 pages.

Le colloque était sur invitation : 1) des représentants d'OCI québécoises et canadiennes de développement (tels le CECI, SUCO, UPA-DI, DID, Développement et Paix...) oeuvrant dans ces pays, 2) des membres de la direction du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), groupe initiateur de la 2^e rencontre internationale de globalisation de la solidarité tenue à Québec en 2001 et groupe de soutien à la tenue de la 3^e rencontre à Dakar en 2005 ; 3) des professeurs de l'UQO et quelques-uns de l'UQAM, associés à la CRDC ; 4) des étudiants de l'UQO en sciences sociales et travail social associés aux travaux de la CRDC en matière de développement international et/ou d'économie sociale et solidaire. En tout, un peu plus d'une quarantaine de personnes y participaient.

Le fil conducteur des débats de ce colloque

Comme on le verra, dans ce cahier qui se veut un compte-rendu des présentations et des échanges qui ont eu lieu pendant les deux jours de travail que nous avons eu, la question qui a suscité le plus de débats est celle de **la crédibilité de l'État** dans des pays dont l'économie a été profondément précarisée par les ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque Mondiale. Actuellement on assiste à la revendication par les mouvements sociaux d'un renforcement de l'État comme régulateur et partenaire respectueux de la diversité de la société civile. Mais cela est très complexe dans un contexte où la dégradation de l'activité économique a entraîné une déqualification des services publics et où l'économie populaire est devenue le moyen de survivre non seulement pour les pauvres, mais aussi pour la classe moyenne.

Simultanément l'autre question qui a suscité le plus d'échanges a trait aux pistes d'intervention pour favoriser des transformations sociales en profondeur. Ce qui se dégage de ces entretiens de mai nous renvoie à la proposition suivante : les acteurs sociaux prennent des initiatives diverses et manifestent souvent une grande capacité de mobilisation. **Associations, mutuelles, coopératives, petites entreprises et commerces sont les expressions de cette mobilisation.** Mais ces initiatives populaires évoluent souvent en rangs dispersés. Il en ressortait l'urgence de créer les conditions qui favorisent l'addition de cet ensemble d'acteurs pour contrer la marginalisation. Face à cet enjeu, l'agenda de Dakar 2005 (une 3^e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité dans la foulée de la rencontre de Lima en 1997 et de celle de Québec en 2001)⁴ prenait, à la fin de ce colloque, tout son relief. S'imposait aussi de pousser plus loin la réflexion et de lui offrir un cadre international Nord-Sud et surtout Sud-Sud plus large d'où le projet de conférence internationale « Nord et Sud dans la mondialisation, quelles alternatives ? »⁵

⁴ FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et GÉRALD LAROSE (2003), *Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud*. Numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités*, PUQ, Québec, 238 pages.

⁵ Voir à ce propos le cahier spécial du Devoir des samedi et dimanche 13 et 14 septembre 2003 co-produit par la CRDC et Le Devoir.

Louis Favreau, sociologue, CRDC

Compte-rendu

Les 7 et 8 mai 2003 avait lieu à l'Université du Québec en Outaouais, le colloque *Économie sociale et développement local en Afrique de l'Ouest : État des lieux et pistes de travail pour l'avenir*. L'objectif de ce colloque était d'une part, de mieux comprendre les défis et les enjeux du développement en Afrique de l'Ouest à partir des initiatives populaires et d'autre part, de mieux cerner des pistes de coopération Nord-Sud pour soutenir ces initiatives.

Déroulement du séminaire :

Le séminaire se déroulait sur deux jours et était organisé autour de présentations, par des chercheurs de la CRDC, de monographies sur les pratiques d'économie sociale et solidaire (ESS) de quatre pays d'Afrique de l'Ouest (le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo) et du Québec. Des périodes de questions et de discussions ont suivi chaque présentation et ont alimenté la réflexion. Une quarantaine de personnes de divers milieux (ONG canadiennes de coopération au développement, organisations communautaires locales, universités et centres de recherches) ont participé à l'événement.

Louis Favreau, titulaire de la Chaire de recherche en développement des collectivités, a introduit les présentations en insistant sur le fait que les initiatives d'ESS doivent être appréhendées dans leur contexte (culturel, politique et socio-économique) pour être comprises. Il a présenté les principales caractéristiques démographiques et l'indice de développement humain (IDH) de chacun des pays étudiés pour contextualiser les présentations à suivre (voir tableau 1). Il a aussi souligné que l'orientation choisie par le séminaire et par les monographies était d'étudier l'Afrique qui se **refait** plutôt que l'Afrique qui se **défait**.

L'Afrique de l'Ouest

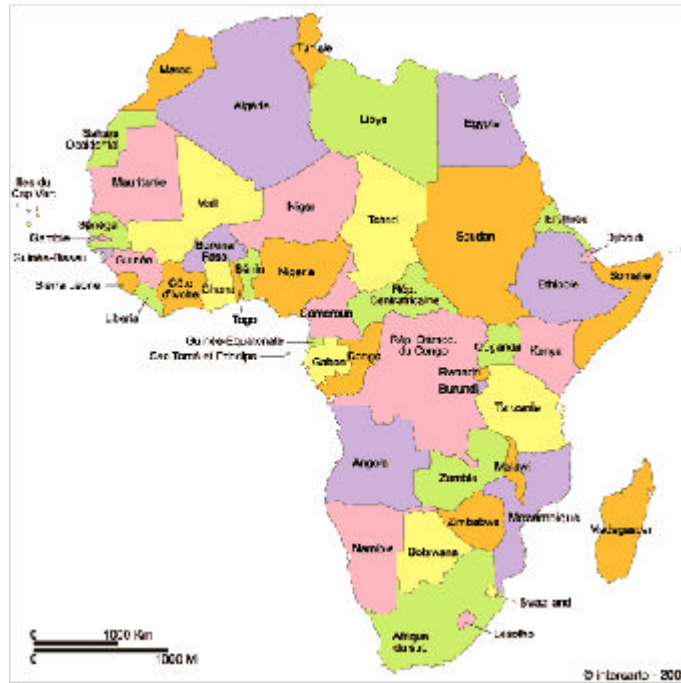


TABLEAU 1: Caractéristiques des pays étudiés

	MALI	MAURITANIE	SÉNÉGAL	TOGO
SUPERFICIE (km²)	1 240 000	1 030 700	196 722	56 600
POPULATION (n. d'habitants)	11 700 000	2 548 157	9 800 000	4 700 000
ETHNIES PRINCIPALES	Bambaras Peuls Sénoufos Sonhraï	Maures Haratines Halpoularen Soninkés Wolofs	Wolofs Pulaar Sérères	Éwés Ouatchis Kabyés
PIB par habitant (\$)	797	1677	1510	1442
IDH (sur 173)	164	152	154	141

Mali

(présenté par **Youssef Sanogo**, stagiaire post-doctoral à la CRDC)⁶

Il ressort de la présentation de Youssef Sanogo que les régimes politiques au Mali ont fortement influencé les politiques publiques en matière de développement. Après l'indépendance du Mali en 1960, il y a eu trois phases dans le développement au pays. La première république (1960-1968) fut un régime socialiste qui privilégia une économie planifiée : ce fut la période des coopératives d'État et des monopoles d'État. La deuxième république (1968-1991) fut un régime militaire où l'économie était aussi planifiée : les coopératives d'État demeurèrent, mais les monopoles d'État furent moins nombreux. La troisième république en cours depuis 1991, se caractérise par un régime libéral et démocratique et par des politiques fortement influencées par les exigences des PAS. Le retrait progressif de l'État, la décentralisation et les programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont aussi des caractéristiques importantes de la troisième République malienne.

Cependant, malgré la démocratisation du pays et malgré la décentralisation, les structures de développement de l'État restent encore hiérarchisées et les vieilles habitudes administratives entravent encore souvent les initiatives locales. Le développement du pays continue, en grande partie, à se réaliser du haut vers le bas avec un faible respect des visions locales. En raison de la lourdeur bureaucratique, il demeure des difficultés d'articulation entre coopération et décentralisation, ce qui entrave, dans une certaine mesure, les rapports entre ONG (locales ou internationales) de développement et populations.

La présence d'ONG internationales (ONGI) au Mali remonte à la grande sécheresse de 1973 où de nombreuses ONGI d'aide humanitaire sont venues porter secours à la population. La multiplication des ONG nationales coïncide plutôt avec l'avènement de la troisième République et avec la démocratisation qui s'ensuivit. Depuis 1991, le Mali a, en effet, connu une création importante d'ONG locales. Celles-ci interviennent dans le domaine du développement communautaire, le plus souvent en partenariat avec des ONGI. Certaines ONG se révèlent cependant être des prestataires de service pour des ONGI, plutôt que de véritables agents de développement.

La situation de crise économique des années 1990 a en quelque sorte forcé le développement d'alternatives : des initiatives d'économie sociale se sont alors multipliées au pays, et ce avec un important soutien de la part d'ONGI de développement. Sanogo cite notamment des initiatives ciblant le

⁶ Favreau, L. (direction) avec Y. Assogba, H. Kane, S. Ndiaye et Y. Sanogo (2003), Création de richesses en contexte de précarité : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 3, UQO, pp. 12-33.

développement économique et social de villages (dont un projet de jumelage entre villages maliens et québécois réalisé avec le support de l'ONG canadienne de développement SUCO). Il cite aussi les initiatives de micro-crédit et de micro-finance (tontines, etc.); les centres de santé communautaire (une initiative populaire qui a ensuite été reprise par l'État à l'échelle nationale); ainsi que les mutuelles de santé. Les projets se caractérisent par une forte implication des populations locales dans toutes les constituantes des projets. Sanogo mentionne également que la diaspora malienne est un facteur important de développement local au pays.

Pour favoriser davantage l'émergence et la consolidation des expériences d'ESS et de développement local, Sanogo appelle à plus de concertation entre les différents acteurs et surtout, à créer un cadre réglementaire plus flexible et plus favorable au développement d'initiatives locales et à une meilleure articulation entre coopération et décentralisation, de façon à faciliter les rapports entre populations locales et ONGI. Sanogo recommande aussi de mieux former les agents de développement local, les agents de l'État et les étudiants afin que ces derniers acquièrent les compétences, attitudes et comportements favorables au développement d'initiatives populaires.

Mauritanie

(présenté par **Habiboulah Kane**, doctorant de l'Université d'Amiens et stagiaire à la CRDC)⁷

Il ressort de la présentation d'Habiboulah Kane que la situation politico-ethnique est un facteur important pour comprendre le développement en Mauritanie. En effet, ce sont généralement les Maures d'origine arabo-berbères (minoritaires au pays) qui détiennent le pouvoir politique et la richesse, et ce sont généralement les Noirs (majoritaires au pays) qui constituent la classe marginalisée et paupérisée. Économiquement et politiquement, les Maures sont avantagés par rapport à la majorité de la population. Ce phénomène s'est amplifié depuis 1983, suite à une réforme agraire qui a dépossédé les pauvres (Noirs) en faveur de ceux qui avaient les moyens d'acquérir les terres (Maures).

La Mauritanie est une république islamique, il a fallu attendre 1991 pour que s'y installe la démocratie. Jusqu'à cette date, le pouvoir était très centralisé en Mauritanie et le développement local ne se faisait que via des programmes publics. Les populations n'étaient alors pas participantes au processus, mais bénéficiaires.

⁷ Favreau, L. (direction) avec Y. Assogba, H. Kane, S. Ndiaye et Y. Sanogo (2003), Création de richesses en contexte de précarité : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 3, UQO, pp. 34-53.

Les politiques de stabilisation macro-économique et de démocratisation des PAS (1985) en Mauritanie ont entraîné un retrait massif de l'État (décentralisation, création des mairies en 1986, etc.) et une crise sociale majeure. Le retrait de l'État, bien qu'il ait provoqué une plus grande précarité, a aussi eu un effet collatéral intéressant : il a stimulé le développement d'initiatives d'économie sociale (coopératives d'habitat TWIZA, etc.) et de groupes de solidarité féminine (associations féminines d'épargne et de crédit, etc.), et ce dans un milieu alors répressif pour les femmes. Un secrétariat d'État à la condition féminine a aussi été créé dans les années 1990. De nouvelles initiatives sont aussi intéressantes : la création d'un cyber forum pour permettre un meilleur réseautage des ONG par exemple ou encore la mise sur pied de Caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) en 1997. Quant aux ONGI de développement, jusqu'en 1998 on n'en comptait que 10 au pays.

Les conditionnalités de respect des droits de l'homme des PAS ont aussi permis un réajustement relatif des pouvoirs entre les Maures et le reste de la population. Ceux-ci peuvent désormais aspirer à une plus grande participation au développement du pays, même si leurs conditions de vie demeurent précaires. Un Commissariat aux droits de l'homme a ainsi été créé en 1998. Aujourd'hui, le secteur des initiatives populaires emploie près de 75% de la population non agricole, mais demeure toujours peu reconnu des instances gouvernementales.

Pour favoriser le développement local, Kane considère qu'il faut miser sur la gouvernance locale. L'auto prise en charge des communautés diminuerait l'emprise de l'État sur les communautés et permettrait un meilleur développement. Les domaines d'intervention privilégiés par Kane pour les ONGI sont ceux qui prennent appui sur les besoins et les demandes des collectivités de base. Kane a aussi insisté sur le rôle de la diaspora, organisée en associations villageoises et/ou inter villageoises, dans le développement local et régional en Mauritanie.

Sénégal

(présenté par **Sambou Ndiaye**, doctorant en sociologie à l'UQAM et stagiaire à la CRDC)⁸

Selon Sambou Ndiaye, trois facteurs expliquent l'émergence des initiatives d'économie populaire au Sénégal: la crise des stratégies de développement de l'État; la démocratisation et la décentralisation de l'État; la présence active de partenaires au développement notamment par le biais de la coopération décentralisée.

Le Sénégal, contrairement aux autres pays étudiés, est une vieille démocratie où les expériences de décentralisation sont plus anciennes. Les initiatives populaires y ont toujours existé sans toutefois recevoir la même considération de la part de l'État. Pendant les années 1960-1979, l'État était populiste-nationaliste et centralisateur. Le local était considéré comme le réceptacle de décisions venant d'en haut ou de l'extérieur. Les initiatives populaires, mal considérées, faisaient l'objet d'un contrôle systématique de l'État ou étaient instrumentalisées par lui. La crise des années 1970-1980 amène une plus grande reconnaissance du local par l'État et provoque une certaine décentralisation. La reconnaissance du local est aussi liée aux exigences des PAS et à l'approche « bottom-up » prônée par les ONGI de coopération au développement. Les initiatives à la base de cette période relèvent davantage d'une logique critique et revendicative des anciens modèles ou d'une logique de gestion palliative du social, que d'une réelle volonté de développement et de création de richesse. Depuis la fin des années 1990, la persistance de la crise, et donc la faiblesse des moyens financiers de l'État, a contribué à accentuer la reconnaissance du local par l'État. D'autre part, les initiatives de développement populaire s'inscrivent davantage dans un processus de développement local. L'expérience de la ville de St-Louis, véritable laboratoire d'économie sociale et solidaire, présentée par Ndiaye, en fait foi.

Le Sénégal actuel est en crise et est à la recherche d'un nouveau contrat social. L'État semble s'orienter vers un modèle de développement néo-libéral et le secteur de l'économie populaire continue à se développer en marge du contexte institutionnel (le secteur informel est actuellement le plus grand pourvoyeur d'emplois au Sénégal).

Les pratiques populaires sénégalaises sont peu protégées et peu reconnues par l'État. Il y a disjonction entre les pratiques des acteurs locaux et les politiques de développement local de l'État, dont les orientations actuelles ne semblent pas saisir toute la portée des initiatives à la base. Les initiatives

⁸ Favreau, L. (direction) avec Y. Assogba, H. Kane, S. Ndiaye et Y. Sanogo (2003), Création de richesses en contexte de précarité : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 3, UQO, pp. 54-79.

populaires au Sénégal sont très diversifiées et touchent à tous les aspects socio-économiques du pays. Le secteur est dynamique, mais il a besoin à la fois d'un réel soutien et de plus d'autonomie pour se dépasser et devenir un véritable creuset de création de richesse. Le problème de financement autonome de ces initiatives, malgré l'essor des caisses d'épargne et de crédit, est réel.

Pour un meilleur développement local, Ndiaye recommande un gouvernement plus présent et plus engagé, sans pour autant être autoritaire ni interventionniste. Il recommande aussi un encadrement étatique plus ferme des initiatives locales et de ses partenaires, notamment les ONGI et une orientation de « création de richesses » plutôt que de « lutte contre la pauvreté ». L'État devrait aussi mettre en place des outils et des mesures efficaces de développement, tels la promotion des activités économiques du territoire; la mise en place de fonds auto-gérés de développement local; la promotion d'instances légitimes de gouvernance locale; et le renforcement des services d'appui-conseil. Ndiaye insiste aussi sur la nécessité pour les ONGI de se repositionner dans leur rapport avec l'État: les ONGI doivent selon lui renforcer les capacités institutionnelles des pays plutôt que de les disqualifier en les contournant systématiquement.

Togo

(présenté par **Yao Assogba**, professeur à l'UQO et membre de la CRDC)⁹

Il ressort de la présentation de Yao Assogba que le développement local par l'État a eu une place prépondérante au Togo dans les années 1960-1970. Les politiques de développement local de l'État sont alors très centralisées et hiérarchisées et font très peu de place aux préoccupations des populations locales. Suite à l'échec des politiques publiques de développement et à la précarité qui a suivi l'implantation des PAS dans les années 1980, des ONG locales se sont créées et se sont impliquées dans le développement local et dans l'économie sociale au Togo (coopératives d'épargne et de crédit; mutuelles de crédit-épargne, etc.). Plusieurs partenariats se sont alors développés entre les ONG, les bailleurs de fonds et l'État. Le pays compte donc plusieurs ONG organisées en réseaux régionaux ou en fédérations.

Plusieurs initiatives ont aussi émergé directement de la population (Nana Benz, banquiers ambulants, tontines mutuelles, taxis-motos, le groupe de réflexion et d'action femmes démocratie et développement).

Selon Assogba, les initiatives populaires d'ESS sont multiples au Togo, mais les contraintes institutionnelles sont encore importantes. Pour un meilleur développement local, il propose une décentralisation politique et

⁹ Favreau, L. (direction) avec Y. Assogba, H. Kane, S. Ndiaye et Y. Sanogo (2003), Création de richesses en contexte de précarité : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 3, UQO, pp. 80-100.

économique; un meilleur encadrement juridique et politique des initiatives locales; et une plus grande concertation entre les acteurs de l'ESS et du développement local. Il importe de créer des conditions sociopolitiques et économiques plus ouvertes à l'éclosion et à la consolidation des différentes initiatives de création de richesses par les populations.

DISCUSSIONS EN PLÉNIÈRE

Chaque présentation fut suivie d'une discussion. Une discussion globale a aussi suivi la fin des présentations. Nous vous présentons ici un compte-rendu des principaux sujets de discussion et des points de débat entre les participants.

1) Le rôle de l'État dans le développement

Le rôle de l'État dans le développement local a soulevé bien des discussions au cours du séminaire. Les discussions ont porté sur les conditions de reconstruction des États nationaux afin que ceux-ci encadrent le développement.

Plusieurs participants se sont prononcés contre l'État démissionnaire et absent et pour un État responsable qui encadre le développement et qui joue son rôle (répartition de la richesse, dispensation de services publics, défense des droits individuels, etc.). Plusieurs participants ont insisté sur le fait que l'État doit retrouver sa crédibilité auprès de la population et qu'il doit reconnaître l'importance des structures locales et régionales pour le développement. Toute forme de développement intégré, qu'il soit prôné par un État autoritaire, centralisateur ou démocratique, doit être remis en question pour favoriser davantage la pluralité des acteurs.

Pour favoriser le développement local, l'État doit non seulement transférer des responsabilités au niveau local (décentralisation), mais il doit aussi y transférer des capacités financières d'action. Pour l'instant, les budgets demeurent trop souvent gérés par les ministères du gouvernement central et non par les communes (municipalités).

La question de la transition d'un État interventionniste à un État «accompagnateur» a également été abordée. Un participant a mentionné qu'au Québec, on parle de plus en plus d'un État «accompagnateur», mais a ajouté qu'il ne faut pas oublier que nous avons ici une longue tradition d'État social et de société civile forte. En Afrique le contexte est différent et la question se pose à savoir si l'État peut être accompagnateur, alors que certains pays n'ont connu jusqu'à aujourd'hui qu'un État centralisateur ou dictateur. L'écart est important et un mode de transition est à envisager.

Un autre participant a mentionné qu'un État ne peut pas être **social** s'il n'arrive pas à créer des richesses. La collecte des impôts est un problème important en Afrique. Pourtant, diverses expériences locales démontrent que les populations sont prêtes à contribuer si elles reçoivent en retour des services adéquats. L'État doit cesser d'utiliser le financement externe à la mise en œuvre incessante de nouveaux projets, pour se concentrer sur les initiatives qui existent déjà. Pour plusieurs, c'est au niveau local que la reconstruction s'effectuera. Selon un participant, la pluralité des lieux démocratiques est le meilleur garant d'un État fort et capable d'accompagner le développement social et économique d'un pays.

Le rôle de l'État a aussi été discuté sous l'angle de l'intervention des Organisations non-gouvernementales internationales (ONGI) de coopération au développement : celles-ci doivent-elles agir à l'extérieur ou à l'intérieur du cadre étatique ? Un participant a mentionné que l'aide internationale au développement passait presque toujours par l'État dans les années 1970, mais que la situation s'est renversée depuis les années 1980. Les ONG locales et les ONGI interviennent maintenant la plupart du temps en dehors du cadre normatif et des politiques publiques de l'État.

2) Le rôle des ONGI dans le développement local

Les participants se sont demandés si les ONGI internationales étaient facilitantes pour le renforcement des ONG locales ? Si les conditions qu'elles mettaient à leurs interventions étaient contraignantes ou si elles laissaient de la place pour le développement d'initiatives locales ? Un participant a insisté sur le fait qu'il n'existe pas un modèle unique d'intervention rassemblant toutes les ONGI et qu'il est important de faire la distinction entre les ONGI d'aide humanitaire et les ONGI de développement. Les ONGI qui se voient comme des gestionnaires de projets et qui sont en compétition avec les ONG locales pour l'obtention de mandats sont peu facilitantes pour les ONG locales. Il serait préférable de privilégier des interventions qui favorisent le développement d'initiatives locales, ainsi que celles favorisant la mise en réseau des acteurs nationaux de développement.

Un autre élément qui a souvent refait surface dans les discussions est la nécessité, pour les ONGI, les ONG locales, les gouvernements et les bailleurs de fonds, de privilégier une approche à long terme des projets. La vision à court terme de plusieurs bailleurs de fonds est décriée par plusieurs participants comme étant peu propice à un développement durable. Une approche aussi de création de richesses plutôt que de lutte contre la pauvreté, concept plus passif et étriqué, serait aussi à privilégier selon plusieurs.

Les discussions ont aussi porté sur la dépolitisation des interventions des ONGI dans les dernières années. Selon un participant, la « lutte contre la pauvreté » est ainsi dissociée de la lutte plus large pour la

démocratie. Il faut se questionner sur les différences entre l'évolution du développement dans une république islamique (Mauritanie); une vieille démocratie (Sénégal); une nouvelle démocratie (Mali); ou une dictature militaire (Togo) et mieux prendre en considération les facteurs politiques qui influencent le développement. On ne parle pas de politique, ni de religion, quand on parle de développement, il serait temps de repolitiser le débat et de reparler de la religion. À trop vouloir rester neutre, des facteurs clés qui pourraient mener à un développement sont souvent oubliés dans l'élaboration des projets. Que l'on en tienne compte ou pas, la politique et la religion sont au cœur des transformations sociales et du développement.

Un participant affirme que toute intervention qui remet le rapport de force en question est politique (les coopératives d'épargne et de crédit ou les coopératives de femmes, par exemple). Pour un autre, les initiatives d'économie populaire sont aussi une façon pour des groupes marginalisés de reprendre la parole. Comme il est difficile de s'organiser dans un État répressif, le développement local ne peut être compris sans tenir compte du contexte politique.

Beaucoup de participants ont aussi souligné le rôle de la diaspora dans le développement local. Le cas du Togo parle de lui-même, car plus de 20 % de ses ressortissants vivent en dehors du pays. Au Mali, les transferts de la diaspora équivalent au tiers de l'apport financier de la France en Aide publique au développement (APD). Toute stratégie de développement doit tenir compte de cette donne du développement en contexte africain. Une grande partie des fonds provenant de la diaspora assure la protection sociale pour les familles des émigrés, mais une partie importante permet aussi la réalisation d'initiatives d'ESS. La socialisation de l'épargne, qu'elle origine des habitants locaux ou de la diaspora, est un élément-clé pour le développement local. La diaspora est facilitante pour le développement d'initiatives d'ESS lorsque ces interventions sont concertées et ont des visées collectives, ce qui est souvent le cas. D'autre part avec les facilités qu'offrent les nouvelles technologies de communication, de plus en plus de migrants ont la possibilité de participer activement au développement de leur pays d'origine.

3) Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est-il porteur d'un meilleur développement pour l'Afrique ?

Tout au long du séminaire, le NEPAD, qui vise l'établissement d'un cadre partenarial de développement économique et social commun en Afrique, a suscité plusieurs commentaires et interrogations.

Pour Abdou Salam Fall, le NEPAD contient certains éléments positifs. D'abord, le NEPAD relève d'une volonté des gouvernements africains de ne plus se positionner à titre de demandeurs (quemandeurs) face aux gouvernements occidentaux. Devant un bilan qui fait état de la fatigue de l'aide internationale au

développement et qui semble s'orienter davantage vers une diminution des ressources réservées à l'aide publique au développement, les objectifs visés par le NEPAD sont notamment que les États africains puissent concevoir de manière autonome leurs politiques de développement et que les investissements étrangers soient favorisés afin de contrer l'étranglement des économies de l'Afrique. Les États africains veulent rompre avec des politiques publiques et les conditionnalités des institutions de Bretton Woods. Ils veulent avoir prise sur l'élaboration des politiques, en rupture avec une logique de demande. Ils veulent concevoir des politiques autonomes qui favorisent des investissements structurants au plan régional et continental. On observe en Afrique, des écarts et déficiences importants en terme d'infrastructures à l'intérieur des pays et entre les pays. Cela entrave les actions de solidarité et d'échanges économiques, ainsi que la valorisation des produits locaux. La nécessité d'investissements structurants massifs, soulignée par le NEPAD, est donc pertinente.

Pour Fall cependant, le NEPAD comporte aussi plusieurs faiblesses. D'abord, il dépend de l'approbation des institutions internationales et du groupe des G8. Le document, qui a fait l'objet d'une première présentation au G8, a déjà subi des modifications pour que la notion de «liberté économique» soit introduite comme étant une condition de base. Le G8 a également établi des modalités à l'effet que seul un certain nombre de pays «méritants» seraient sélectionnés. L'option de mettre l'accent sur les investissements privés en faveur du développement des infrastructures publiques pose également un problème : des investissements privés signifient des infrastructures privées. Plusieurs acteurs de la société civile craignent une entrée en force des multinationales et du capital étranger dans le secteur des services publics en Afrique. Enfin, le NEPAD ne se positionne pas face à des enjeux importants pour la société civile : l'annulation de la dette; les enquêtes sur les fonds détournés en vue de leur rétrocession et les sanctions contre les responsables; la rémunération équitable des produits agricoles; le problème des subventions agricoles en Europe et en Amérique; l'absence de protection des industries naissantes; et la création de fonds de développement pour la paix.

Plusieurs participants ont soulevé le fait que le NEPAD a été conçu dans une approche néolibérale du développement. Plusieurs pensent que cette approche ne peut qu'être nocive à l'émergence d'un modèle de développement alternatif en l'Afrique. Concocté en vase clos par les dirigeants africains, le NEPAD privilégie les investissements étrangers pour la création de richesses. Son élaboration n'a pas fait l'objet de consultations auprès de la société civile, ce qui lui enlève de sa légitimité et amène plusieurs africains à le dénoncer. Si l'ACDI supporte le NEPAD, plusieurs ONG canadiennes ont pris position contre et veulent appuyer un autre modèle de développement en Afrique.

4) L'économie populaire en Afrique de l'Ouest peut-elle être le creuset d'une véritable économie sociale et solidaire et à quelles conditions ?

Pour plusieurs participants, la précarité actuelle des pays d'Afrique de l'Ouest a ouvert beaucoup de brèches dans certains systèmes autoritaires et a même favorisé le développement d'alternatives. Le retrait de l'État a aussi obligé les populations marginalisées à trouver des alternatives. Ces initiatives d'économie populaire sont peut-être initialement des « cache-misère », mais pour plusieurs, elles ont le potentiel de se développer par la suite en activités productrices créatrices de richesses.

De nombreux cas d'initiatives locales présentées lors du colloque ont démontré le potentiel de développement que représentent les initiatives populaires. L'expérience de jumelage de villages maliens et québécois en est d'ailleurs une bonne illustration. Le projet qui a débuté timidement en 1984 concernait le jumelage entre un village malien et un village québécois. 20 ans plus tard, ce sont plus de 90 villages qui sont engagés dans cette démarche avec SUCO. Le jumelage, qui au départ se limitait à appuyer le développement d'une agriculture autosuffisante pour répondre aux besoins alimentaires des populations d'un village, est devenu, dans une deuxième étape, capable de répondre à d'autres besoins collectifs des villages (écoles, dispensaires...). En 2001, 39 des 90 villages produisaient à eux seuls pour 800 000\$ de coton, et ce alors que leurs exploitations étaient situées à l'extérieur des zones cotonnières. L'engagement des populations y a été à la base même du développement durable. Ces initiatives ont d'abord eu pour but l'auto-suffisance, mais elles ont par la suite permis un développement économique important.¹⁰

D'autres participants ont souligné que pour que le développement puisse se réaliser de façon endogène, il importe qu'une attention particulière soit portée au développement d'un système d'épargne et de crédit à portée sociale. Un rappel du rôle joué par le mouvement Desjardins au Québec a fait ressortir l'importance d'une épargne endogène. On note que dans le cas des quatre pays africains étudiés, le système bancaire classique n'est pas inclusif, qu'il ne s'adresse qu'aux industriels et commerçants importants. Les banques de ces quatre pays sont, pour la plupart, des succursales de banques étrangères. De plus, les pratiques usuraires sont monnaie courante en Afrique. Depuis quelques années, on observe cependant l'émergence de plusieurs réseaux d'épargne et de crédit qui se développent de manière endogène avec l'appui ou non des ONGI. La socialisation de l'épargne est un facteur-clé pour briser les dépendances nationales aux investissements étrangers et pour favoriser le passage d'une économie de survie à une économie permettant le développement.

¹⁰ Pour en savoir plus long : Konaté, M. et alii. Sur les petites routes de la démocratie : l'expérience d'un village malien. Montréal : Ecosociété, 161 pages.

Pour plusieurs participants, les initiatives d'économie populaire peuvent aussi être un creuset dans lequel des alternatives à la mondialisation néo-libérale pourront se développer. Il ne faut cependant pas contourner l'État, mais plutôt travailler à ce qu'il soit en mesure de jouer son rôle. Il faut que les initiatives locales s'insèrent dans une dynamique de développement local afin d'être considérées partie prenante du développement.

L'auto-régulation du développement par les communautés est aussi un élément qui est revenu souvent dans les discussions. Beaucoup de participants ont insisté sur la coopération et le partenariat plutôt que la « consultation » et la « participation » pour le développement des collectivités.

Synthèse des travaux de mercredi par Abdou Salam Fall¹¹

(chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique Noire (IFAN) au Sénégal et co-directeur de la recherche « Création de richesses en contexte de précarité » avec Louis Favreau)

Fall mentionne d'abord que la mondialisation néo-libérale a eu pour résultat d'augmenter la pauvreté et d'accroître les inégalités en Afrique. Pour lui, les PAS ont démontré leur inefficacité à freiner le déclin économique et social en Afrique. Un facteur contextuel important lorsque l'on parle de développement en Afrique est le poids de la dette : les pays d'Afrique subsaharienne consacrent en moyenne le tiers de leurs revenus au service de leur dette.

L'Afrique de l'Ouest dans ce contexte de précarisation bénéficie de l'aide internationale au développement surtout depuis la grande sécheresse des années 1972-73. Les années 1980-90 ont été le témoin d'une accélération de ce processus, mais depuis les années 1990 on observe plutôt un déclin et une « fatigue », de l'aide au développement.

Durant la période caractérisée par les PAS, l'État s'est laissé instrumentaliser par les institutions de Bretton Woods. Au plan social, c'est le désengagement de l'État qui a marqué cette période. Depuis, il y a disjonction entre les interventions de l'État qui se réalisent dans le cadre de l'économie officielle, et l'ensemble des initiatives dites d'économie populaire. On assiste à un effritement des compromis sociétaux post-coloniaux, pendant qu'un consensus autour d'un contrat de société tarde à se dessiner. Quelles ont été les éléments de réponses offerts par les différents acteurs au contexte actuel de crise ?

Réponse des institutions de Bretton Woods

¹¹ FALL, A.SALAM et O.S. SY (2003), Les économies domestiques Ouest-africaines dans un contexte de mondialisation. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 2, UQO, 28 pages.

Une des conditionnalités du FMI est la privatisation des secteurs stratégiques publics (transport, eau, électricité...). Ces privatisations doivent permettre à terme un gain budgétaire, une diminution des dépenses publiques et une augmentation des recettes. Un gain majeur de productivité doit normalement résulter des obligations de résultats et de contrôles privés. Ces privatisations permettent en réalité l'infiltration massive des multinationales étrangères dans les services publics.

À partir des années 2000, devant les nombreuses critiques formulées par la société civile, le FMI et la Banque mondiale ont reconnu l'échec des PAS. Le constat d'échec a donné lieu au lancement de l'initiative pour les pays très endettés (PTE). Il s'agit d'un processus de désendettement créatif qui consiste à reverser une partie des dettes aux États à condition qu'ils limitent leurs dépenses publiques à certains secteurs sociaux jugés prioritaires par les institutions de Bretton Woods. 32 des 39 pays concernés par cette nouvelle initiative sont africains.

L'initiative a requis la réalisation de documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté. Fait intéressant, l'élaboration des documents a été confiée à des expertises nationales issues de la société civile sans aucune contrainte ou pression quant au contenu et orientations à donner aux documents à produire. De plus, les documents ont été réalisés suite à une large consultation des acteurs de la société civile, des services publics et des élus locaux. Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté ont même été intégrés dans le budget global national. Cependant, la participation d'acteurs de la société civile des PTE au document ne s'est pas matérialisée dans leur participation à la mise en œuvre de cette stratégie.

Réponse des États

Depuis les années 1990, les États africains ont amorcé un processus de démocratisation et de décentralisation. Récemment, le NEPAD a été élaboré par les États en réponse aux problèmes vécus par l'Afrique, mais cette réponse s'appuie sur un modèle de développement néo-libéral qui laisse peu de place aux populations marginalisées.

Fall a aussi souligné que le fait d'inscrire un certain nombre d'actions au niveau des territoires ne signifie pas qu'un processus de développement local ait été amorcé. Le développement local requiert un certain nombre d'engagements de part et d'autre, une vision partagée, une planification concertée et une pluralité d'acteurs qui se sentent impliqués.

Réponse des autres acteurs

Involontairement, les PAS ont entraîné une augmentation des responsabilités des femmes dans la mobilisation des ressources des ménages, alors qu'auparavant leur rôle se limitait à la gestion de ces ressources. Les PAS ont aussi augmenté l'importance des jeunes dans l'économie et ont augmenté la

migration de la force de travail (diaspora). La déstructuration de l'État a causé une informalisation économique grandissante. Diverses initiatives d'ESS ont aussi vu le jour et de nouveaux espaces démocratiques se sont ouverts (RIPESS, le Forum social mondial de Porto Alegre...).

Malgré un dynamisme renouvelé et prometteur de grandes avancées au niveau de la société civile, Fall constate des faiblesses dans la mobilisation et le positionnement de cette dernière. Il remarque que la plupart des acteurs se confinent dans une gestion palliative, tout en évitant d'adresser les questions d'ordre plus structurel de la société, telles les inégalités sociales. Les acteurs travaillent à mettre en place un certain nombre de dispositifs pour résister à la pauvreté, plutôt qu'à interroger les causes structurelles de la pauvreté. Également, certaines ONG, face à la raréfaction des ressources d'aide publique au développement, se positionnent davantage comme des agences d'exécution de programmes, sans participer à leur élaboration. Cette tendance pourrait remettre en cause l'engagement volontaire, les espaces de liberté et l'autonomie dans l'action qui sont les caractéristiques fondamentales des sociétés civiles. Enfin, Fall souligne la faiblesse de la mise en réseau des acteurs de la société civile. Or, il n'est pas possible de peser politiquement sur les politiques publiques si les acteurs de la société civile ne se donnent pas des rouages de réseautage actif qui leur permettent de faire du lobbying pour influencer plus activement les politiques publiques.

Conclusion

L'articulation de l'économie populaire avec le développement local n'est pas encore établie. L'ESS, en tant que pratique nouvelle, façonne un projet de société alternatif. Pour que l'économie populaire soit le creuset de pratiques d'ESS, il faut que : 1) une économie populaire autonome; 2) un allègement de la pression fiscale sur ce secteur; 3) une citoyenneté responsable; 4) un entrepreneurship dynamique qui accompagne les finalités sociales des initiatives 5) des gouvernements locaux forts; 6) des mouvements sociaux forts; 7) des États organisateurs de la diversité; 8) une pluralité des lieux de démocratie.

L'Économie sociale et solidaire du Québec dans la coopération internationale (Louis Favreau, titulaire de la CRDC)

Le Québec est très engagé dans les nouvelles dynamiques de coopération au développement. Une cinquantaine d'organisations de coopération au développement sont d'ailleurs dénombrées au Québec. Elles sont regroupées pour la plupart au sein de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Par exemple, l'UPA (commercialisation collective des produits agricoles); la CSN, la FTQ et la CSQ; la CEQ (soutien aux entreprises d'ESS); SUCO, CUSO, SOCODEVI, CECI...

Le Québec a aussi été porteur d'initiatives mondiales en économie solidaire : la Marche mondiale des femmes et le Deuxième sommet sur l'ESS à Québec en 2001 en sont des exemples probants.¹²

Lorsque nous traitons d'interventions internationales, il convient de distinguer trois formes d'interventions qui répondent d'une logique différente : l'aide internationale (humanitaire ou d'urgence), la coopération internationale ou la solidarité internationale (voir Tableau 2). Les ONGI québécoises pratiquent l'une ou l'autre ou un mélange de ces trois types d'interventions.

¹² Pour en savoir plus long sur cette question : 1) FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, collection PPSE, Québec, pp. 95-143. 2) Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ). *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud*. Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec. Sorel-Tracy : GESQ, 47 pages. 3) Économie et solidarités. Revue du CIRIEC-Canada. *Économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud*. Québec : PUQ, 238 pages.

TABLEAU 2 : Typologie des interventions de coopération Nord-Sud

Dimensions/ Critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Finalité	Philanthropie	Justice sociale et développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
Organisation	Logique d'urgence Exemple: aide aux réfugiés	Logique de support au développement Exemple: envoi de coopérants; stages des chantiers jeunesse...	Logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique. Exemple: commerce équitable; jumelage de municipalités...
Institutionnalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes de développement du monde	Démarches partenariales autour d'activités de développement
Populations locales visées	des bénéficiaires	des collaborateurs	des partenaires

Source : Favreau L. et L. Fréchette (2002), p. 149

La coopération Nord-Sud en ESS au Québec est peu connue. Les interventions des ONG québécoises de coopération au développement suivent trois axes : 1) le soutien à des micro-projets; 2) la défense des droits sociaux d'habitants de bidonvilles; 3) la mise en oeuvre de projets de développement local intégré.

L'aide internationale est basée sur la compassion, l'économie solidaire vise quant à elle, à **s'associer pour entreprendre autrement**. L'économie sociale ne vise pas la maximisation des profits en fonction de quelques uns mais bien la viabilité économique et l'utilité sociale auprès de la communauté.

Les acteurs de l'économie sociale se mobilisent de plus en plus. Au dernier Forum social mondial de Porto Alegre (janvier 2003), entre 6000 et 7000 personnes ont participé aux 120 ateliers de travail traitant de différents aspects de l'économie sociale, notamment le financement endogène nécessaire pour assurer la viabilité de projets d'entreprises collectives.

Une grande partie des mouvements sociaux (femmes, associations, jeunes, organisations communautaires) comprend qu'il ne suffit plus de brandir des pancartes en guise de protestation, mais qu'il faut désormais s'investir à construire des alternatives économiques et sociales démontrant qu'il est possible de bâtir une autre mondialisation que celle proposée par le néolibéralisme. Une nouvelle dynamique s'installe. Les gens qui bâtissent au plan local s'internationalisent par l'entremise des réseaux qui se mettent en place depuis les cinq dernières années.

La dynamique Lima-Québec-Dakar

(René Lachapelle et Abdou Salam Fall)

René Lachapelle rappelle les grandes étapes qui ont mené à la tenue de la 2^e rencontre internationale de globalisation de la solidarité à Québec en 2001, ainsi que les résultats de cette rencontre.

Les ONG du Pérou, après avoir amorcé au sein de leur pays la mise en place d'un réseau de petites initiatives, ont entrepris en 1997 d'établir des liens avec la communauté internationale en organisant le symposium international sur la globalisation de la solidarité à Lima. Plus de 230 personnes en provenance de 32 pays se sont présentées à la rencontre dans l'objectif d'échanger sur la signification de la réintroduction de la solidarité dans l'économie. Fort du succès de l'événement, les participants québécois s'étaient engagés à assurer une suite à la rencontre afin de poursuivre l'initiative de mettre en liaison les différentes expériences d'économie solidaire. Le Québec traditionnellement bien réseauté (Mouvement Desjardins, grandes fédérations de coopératives, Chantier de l'économie sociale,...) était bien placé pour relancer le projet et préparer la deuxième rencontre internationale.

La 2^e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité avait pour thème «L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud ». Cette rencontre aura permis de fournir à des réseaux continentaux et nationaux de différents coins du monde, un relais pour que chacun soit en mesure d'échanger de manière plus organisée sur ses pratiques d'économie sociale et solidaire. La rencontre a aussi résulté dans la mise sur pied de la Commission internationale de liaison (CIL), qui est chargée de préparer la 3^e rencontre à Dakar en 2005. Lachapelle avance aussi l'idée que la nature internationale de la commission s'inscrit dans une volonté d'éviter l'installation d'un mode d'organisation unitaire qui aurait pour mandat de diriger la solidarité internationale de l'économie. Cette Commission se veut un outil du réseau pour assurer la continuité des liens établis. La rencontre de 2001 s'est terminée par deux invitations à poursuivre les débats soit une invitation au Forum de Porto Alegre et une autre pour Dakar en 2005.

Abdou Salam Fall rappelle que l'invitation à la 3^e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tient toujours. Le rendez-vous de Dakar 2005, dans ses préparatifs, poursuit la logique amorcée de mise en réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire à travers le monde. L'établissement d'un réseau entend permettre aux différents acteurs d'économie solidaire d'échanger sur leurs expériences et pratiques respectives ainsi que de contribuer à l'émergence d'un contre pouvoir structurant face à la mondialisation néolibérale.

En décembre 2002 à Dakar, il a été convenu par le CIL de désigner la dynamique amorcée par Lima-Québec-Dakar sous le nom de Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Le défi du RIPESS est aujourd'hui de s'inscrire dans l'entretien de la diversité des acteurs d'économie sociale, d'amener les acteurs agissant dans des cultures, des sociétés et des économies très variées à échanger et à bâtir ensemble une nouvelle vision de la mondialisation. Pour y arriver, il faut se doter d'outils. L'un de ces outils est la CIL qui organise la prochaine rencontre de Dakar 2005. Fall rappelle que le Comité n'a pas la vocation de diriger le réseau mais plutôt celle de faciliter la mise en synergie.

Le réseautage est actuellement plus important en Afrique de l'Ouest, en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Europe, mais le professeur Fall compte l'étendre le plus rapidement possible aux autres régions désireuses de s'insérer dans le réseau (Asie). L'équipe technique du comité travaille actuellement avec chacun des pays regroupés au sein du RIPESS à la création de mécanismes d'animation et à la tenue de rencontres préparatoires. L'objectif du comité est de faciliter les échanges continentaux et intercontinentaux avant la rencontre de Dakar, afin que l'on puisse capitaliser sur ces échanges en 2005.

La rencontre de 2005 est soutenue par un certain nombre d'organisations : Le **GESQ** a pour mandat de faciliter la tenue et l'organisation de Dakar 2005. L'organisme **Développement et Paix** appuie financièrement la démarche pour rendre possible le fonctionnement de l'équipe technique à Dakar. Le **CECI** met à la disposition de l'équipe technique de Dakar des locaux et ressources et s'implique au niveau de l'équipe technique. D'autres organisations à l'échelle de l'Afrique sont impliquées dans la préparation notamment le **Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)** qui soutient et accompagne la démarche.¹³

Ce colloque a été organisé en partenariat par la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, l'Université du Québec en Outaouais et le Groupe d'économie solidaire du Québec. Il a été

¹³ Pour en savoir plus long, vous pouvez consulter le site des rencontres internationales de la CRDC : www.uqo.ca/ries2001

rendu possible grâce au soutien institutionnel du Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

Documentation proposée

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, collection PPSE, Québec, 251 pages.

FAVREAU, L. (direction) avec Y. Assogba, H. Kane, S. Ndiaye et Y. Sanaogo (2003), *Création de richesses en contexte de précarité : l'expérience de l'Afrique de l'Ouest*. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 3, UQO, 109 pages.

FALL, A. SALAM et O.S. SY (2003), *Les économies domestiques Ouest-africaines dans un contexte de mondialisation*. Cahier de la CRDC, Série Comparaisons internationales, numéro 2, UQO, 28 pages.

FAVREAU, L., R. LACHAPELLE et GÉRALD LAROSE (2003), *Économie sociale et solidaire. Une perspective Nord-Sud*. Numéro hors série de la revue *Économie et Solidarités*, PUQ, Québec, 238 pages.

KONATÉ, M. et alii. *Sur les petites routes de la démocratie : l'expérience d'un village malien*. Montréal: Ecosociété, 161 pages.

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ). *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud*. Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec. Sorel-Tracy : GESQ, 47 pages.

Économie et solidarités. Revue du CIRIEC-Canada. *Économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud*. Québec : PUQ, 238 pages.

ANNEXE 1

PROGRAMME DU COLLOQUE DES 7 ET 8 MAI 2003

ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE DE L'OUEST : ÉTAT DES LIEUX ET PISTES DE TRAVAIL POUR L'AVENIR

Objectif : mieux comprendre les défis et les enjeux du développement en Afrique de l'Ouest à partir des initiatives populaires et mieux cerner des pistes de coopération Nord-Sud pour soutenir ces initiatives.

Animation : Louis Favreau et Gérald Larose

Mercredi le 7 mai

Arrivée à 9h : inscription et prise de contact entre participants

9h 30 à 9h 50 : ouverture par le recteur Francis R. Whyte, par Gérald Larose et Louis Favreau

9 h 50 à 10 h 10

État des lieux de l'économie sociale et du développement local au **Mali** par Youssouf Sanogo, stagiaire post-doctoral à la CRDC

10 h 10 à 10 h 30 : discussion sur la situation malienne du point de vue du développement de nouvelles stratégies de développement et de coopération

10 h 30 à 10 h 40 : pause café

10 h 40 à 11 h 00

État des lieux de l'économie sociale et du développement local en **Mauritanie** par Habiboullah Kane, doctorant de l'Université d'Amiens, stagiaire à la CRDC

11 h 00 à 11 h 20 : discussion sur la situation mauritanienne du point de vue du développement de nouvelles stratégies de développement et de coopération

11 h 20 à 11 h 50

Discussion générale sur l'économie populaire, ses forces et ses faiblesses. L'économie populaire telle que vécue en Afrique de l'Ouest peut-elle être le creuset d'une véritable économie sociale et solidaire et à quelles conditions?

12 h à 13 h 30 : dîner collectif

13 hre 30 à 13 hre 50

État des lieux de l'économie sociale et du développement local au **Sénégal** par Sambou Ndiaye, doctorant en sociologie à l'UQAM et stagiaire à la CRDC

13 hre 50 à 14 hre 20 : discussion sur la situation sénégalaise du point de vue du développement de nouvelles stratégies de développement et de coopération

14 hre 20 à 15 hre

État des lieux de l'économie sociale et du développement local au **Togo** par Yao Assogba, professeur à l'UQO et membre de la CRDC

15 hre 15 pause-café sur place

15 hre 15 à 16 hre 20 : discussion sur la situation togolaise du point de vue du développement de nouvelles stratégies de développement et de coopération

16 hre 20 à 16 hre 50 :

Discussion générale sur le développement local aujourd'hui (points forts et points faibles). Quel avenir pour le développement local étant donné la nature de la crise des États africains?

16 hre 50 à 17 hre : Mot de fin de journée et souper collectif dans un restaurant africain pour ceux et celles qui le désirent.

Jeudi le 8 mai

9 hre 30 à 10 hre 15 Synthèse des travaux du mercredi sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et mise en perspective (pistes de développement) par Abdou Salam Fall, invité international

10 hre 15 : pause café

10 hre 30 : débat général sur les défis du «développement et de la mondialisation par le bas» en Afrique de l'Ouest

11 hre : l'évolution de la coopération internationale au Québec et au Canada dans la dernière décennie par Louis Favreau et Gérald Larose

11 hre 30 à midi :

Débat sur les nouvelles formes de coopération au développement et les nouvelles pistes de recherche en développement

12 à 13 hre : **session spéciale** d'information et de discussion sur les démarches en cours pour l'organisation et la tenue de la 3^e rencontre internationale à Dakar en 2005 par A. Salam Fall et Gérald Larose, respectivement président et v.-p. du RIPESS¹⁴. Information sur la tenue d'une grande conférence internationale Nord-Sud et Sud-Sud en septembre au Québec.

¹⁴ Le Réseau des initiatives d'économie sociale et solidaire né des rencontres internationales de Lima (1997), de Québec (2001) et de Dakar (2005) s'est donné un nom, le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS) lors de la réunion de sa Commission de liaison internationale à Dakar en décembre dernier. Il s'est aussi donné un exécutif.

ANNEXE 2

LES CONFÉRENCIERS

Abdou Salam Fall est sociologue, chercheur à l'IFAN à Dakar, coordonnateur avec Louis Favreau du programme de recherche «Création de richesses en contexte de précarité»(CRCP), président du RIPESS et animateur du comité d'organisation de la 3^e rencontre internationale (Dakar 2005). Il est l'invité international de ce séminaire.

Louis Favreau, professeur à l'UQO, membre du CA du GESQ et coordonnateur de la CRDC, co-auteur avec Lucie Fréchette d'un livre sur la coopération Nord-Sud (2002, PUQ), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, coordonnateur du programme de recherche «Création de richesses en contexte de précarité»(CRCP)

Gérald Larose, président du GESQ, groupe organisateur de la 2^e rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité et vice-président du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Il est professeur en travail social à l'UQAM

Yao Assogba est sociologue et professeur à l'UQO, auteur de plusieurs travaux sur le développement communautaire en Afrique de l'Ouest et au Québec. Chercheur au CÉRIS et à la CRDC à l'UQO.

Habiboullah Kane, étudiant doctorant en développement régional à l'Université d'Amiens, stagiaire à la CRDC.

Sambou Ndiaye est étudiant au doctorat en sociologie à l'UQAM, a été agent de développement local dans la ville de Saint-Louis (Sénégal) et est présentement stagiaire à la CRDC.

Youssef Sanogo, est docteur en éducation de l'Université Laval et stagiaire post-doctoral à la CRDC. A travaillé dans un centre de formation en milieu rural au Mali.